

Methyl Isobutyl Ketone

Version 1.03 Date de révision 12.09.2017

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l' entreprise

Identificateur de produit

Nom commercial Methyl Isobutyl Ketone

Synonymes 2-methyl-4-pentanone, 2-methylproyl methyl ketone, Hexone,

isobutyl methyl ketone, MIBK.

Pertinents identifiés utilisations de la substance ou le mélange et les utilisations déconseillées

Utilisation Solvant. Matière première pour encres d'imprimerie et pour

additifs pour encres d'imprimerie. Matière première pour

phytochimiques.

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société Sasol Chemicals, a division of Sasol South Africa (Pty) Ltd

Adresse Sasol Place, 50 Katherine Street

Sandton 2090

South Africa

Téléphone +27103445000

Adresse e-mail sasolchem.info.sa@sasol.com

Numéro d'appel d'urgence +44 (0)1235 239 670 (Europe, Israel, Africa, Americas)

+44(0)1235 239 671 (Middle East, Arabic African countries)

+65 3158 1074 (Asia Pacific)

+86 10 5100 3039 (China)

+27 (0)17 610 4444 (South Africa)

+61 (2) 8014 4558 (Australia)



Methyl Isobutyl Ketone

Version 1.03 Date de révision 12.09.2017

SECTION 2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Afrique du Sud. GHS classification et d'étiquetage des produits chimiques -

SANS 10234

Classification

Liquides inflammables Catégorie 2
Toxicité aiguë par inhalation Catégorie 4
Irritation oculaire Catégorie 2A
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Catégorie 3

exposition unique

Éléments d'étiquetage

Afrique du Sud. GHS classification et d'étiquetage des produits chimiques - SANS 10234

Pictogramme





Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger H225: Liquide et vapeurs très inflammables.

H332: Nocif par inhalation.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H335: Peut irriter les voies respiratoires.



Methyl Isobutyl Ketone

Version 1.03

Date de révision 12.09.2017

Conseils de prudence

Prévention

P210: Tenir à l'écart des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne

pas fumer.

P240: Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel

de réception.

P241: Utiliser du matériel électrique/ de ventilation/

d'éclairage/antidéflagrant.

P243: Prendre des mesures de précaution contre les décharges

électrostatiques.

P280: Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un

équipement de protection des yeux/ du visage.

P261: Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/

vapeurs/ aérosols.

P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Intervention

P303 + P361 + P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la

peau à l'eau/ se doucher.

P312: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de

malaise.

P304 + P340: EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à

l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut

confortablement respirer.

P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer

avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles

de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement

enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313: Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P370 + P378: En cas d'incendie: utiliser de la mousse à l'épreuve de



Methyl Isobutyl Ketone

Version 1.03 Date de révision 12.09.2017

l'alcool, du dioxyde de carbone ou du sable sec pour l'extinction.

Stockage P403 + P233 + P235: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le

récipient fermé de manière étanche. Tenir au frais.

P405: Garder sous clef.

Elimination P501Éliminer le contenu/récipient dans une installation approuvée,

conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Autres dangers Donnée non disponible

SECTION 3. Composition/Informations sur les composants

Substance

Methyl Isobutyl Ketone

Contenu: 100.00 %W/W

No.-CAS 108-10-1 No.-Index 606-004-00-4 No.-CE 203-550-1

Mentions de danger *H225 H332 H319 H335*

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

SECTION 4. Premiers secours

Description des premiers soins nécessaires

Inhalation Amener la victime à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs.

Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou



Methyl Isobutyl Ketone

Version 1.03 Date de révision 12.09.2017

d'arrêt respiratoire. Appeler immédiatement un médecin.

Contact avec la peau Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en

enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre. Si l'irritation

de la peau persiste, appeler un médecin.

Contact avec les yeux Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes

et consulter un médecin.

Ingestion En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui

montrer l'emballage ou l'étiquette. Ne pas faire vomir sans

l'avis d'un médecin. Ne jamais rien faire avaler à une personne

inconsciente.

Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Reportez-vous à SECTION 11

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction Eau pulvérisée Mousse résistant à l'alcool Poudre chimique

appropriés sèche Dioxyde de carbone (CO2)

Moyens d'extinction Pas d'information disponible.

inappropriés

Dangers particuliers Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

résultant de la substance La distance de retour de flamme peut être considérable.

ou du mélange



Methyl Isobutyl Ketone

Version 1.03 Date de révision 12.09.2017

Équipement de protection Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des

spécial pour les pompiers vêtements de protection.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de

la fuite et contre le vent. Enlever toute source d'ignition. Ne pas

respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Le

matériel peut créer des conditions glissantes.

Précautions pour la Ne pas décharger dans l'environnement. Éviter tout

protection de déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en

l'environnement toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Imbiber d'un matériau absorbant inerte et évacuer comme un

déchet spécial.

Référence à d'autres

sections

Refer to Section 8 and 13

SECTION 7. Manipulation et stockage

Précautions pour la Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante

manipulation sans danger dans les ateliers. Porter un équipement de protection

individuel. Avant des opérations de transfert, contrôler que tout

l'équipement est mis à la terre. Éviter l'accumulation de

charges électrostatiques.

Indications pour la Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Utiliser un

protection contre l'incendie équipement à l'épreuve d'une explosion.

Date d'impression 12.09.2017

10000003737

6/16



Methyl Isobutyl Ketone

Version 1.03 Date de révision 12.09.2017

et l'explosion

Exigences concernant les

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et

aires de stockage et les

bien ventilé.

conteneurs

Précautions pour le

Donnée non disponible

stockage en commun

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE NATIONALES

Composants	Тур	Paramètres de	Mise à jour	Base
		contrôle		
ISOBUTYL METHYL	TWA	205 mg/m3	1995	ZA REL
KETONE	TWA	50 ppm	1995	ZA REL
METHYL ISOBUTYL	STEL	300 mg/m3	1995	ZA REL
KETONE (MIBK)	STEL	75 ppm	1995	ZA REL
HEXONE				
HEXONE				

Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil



Methyl Isobutyl Ketone

Version 1.03 Date de révision 12.09.2017

respiratoire approprié.

Protection des mains gants appropriés à un contact prolongé:

Matériel: caoutchouc butyle

Délai de rupture: 4 h

épaisseur matériau: 0.5 mm

Protection des yeux Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection de la peau et du Vêtement de protection Chaussures de sécurité

corps

Mesures d'hygiène Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après

manipulation du produit.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur base propriétés physiques et chimiques

Forme liquide

état de la matière liquide; à 20 ° C; 1,013 hPa

Couleur incolore

Odeur caractéristique

Seuil olfactif Donnée non disponible

pH Donnée non disponible

Point/intervalle de fusion $-84\,^{\circ}$ C; 1,013 hPa

Point/intervalle d'ébullition 117 ° C; 1,013 hPa



Methyl Isobutyl Ketone

Version 1.03 Date de révision 12.09.2017

Point d'éclair 14 ° C; DIN 51755; coupelle fermée;

Taux d'évaporation Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) Donnée non disponible

Température d'auto-

inflammabilité

448 °C; DIN 51794

Température 460 ° C; 1,013 hPa

d'inflammation

Limite d'explosivité, 1.2 %(V)

inférieure

Limite d'explosivité, 8.0 %(V)

supérieure

Propriétés explosives Non explosif

Pression de vapeur 20.2 hPa; 20 ° C

Densité de vapeur relative 3.45(Air = 1.0)

Densité 0.79 g/cm3; 20 ° C

Masse volumique Donnée non disponible

apparente

Hydrosolubilité 14.1 g/l; 20 ° C

Coefficient de partage: n-

Donnée non disponible

octanol/eau

Viscosité, dynamique 0.585 mPa.s; 20 ° C

SECTION 10. Stabilité et réactivité



Methyl Isobutyl Ketone

Version 1.03 Date de révision 12.09.2017

Réactivité Des produits de décomposition dangereux se forment en cas

de feu.

Stabilité chimique Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Possibilité de réactions

dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter Chaleur, flammes et étincelles.

Matières à éviter Oxydants forts Incompatible avec les acides. Composés

halogénés

Produits de décomposition

dangereux

Oxydes de carbone.

SECTION 11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë par voie Methyl Isobutyl Ketone:

orale DL50 Rat: > 2,000 mg/kg; (valeur de la littérature)

Toxicité aiguë par Methyl Isobutyl Ketone:

inhalation CL50 Rat: 4 h; 2 - 20 mg/l; (valeur de la littérature)

Toxicité aiguë par voie Methyl Isobutyl Ketone:

cutanée DL50 Rat: > 2,000 mg/kg; (valeur de la littérature)

Irritation de la peau Methyl Isobutyl Ketone:

Lapin: légèrement irritant; (valeur de la littérature)

Irritation des yeux Methyl Isobutyl Ketone:

Lapin: irritant (valeur de la littérature)

Sensibilisation Methyl Isobutyl Ketone:

Test de Maximalisation; Cochon d'Inde: non sensibilisant;



Methyl Isobutyl Ketone

Version 1.03 Date de révision 12.09.2017

OCDE ligne directrice 406; (valeur de la littérature)

Mutagénicité Methyl Isobutyl Ketone:

Test de Ames: Salmonella typhimurium; avec et sans; non

mutagène; (valeur de la littérature)

SECTION 12. Informations écologiques

Toxicité pour les poissons Methyl Isobutyl Ketone:

Essai en statique; Pimephales promelas; 96 h; CL50; > 100

mg/l; (valeur de la littérature)

Toxicité pour la daphnie et les Methyl Isobutyl Ketone:

autres invertébrés aquatiques Essai en statique; Daphnia magna; 48 h; CE50; > 100

mg/l(valeur de la littérature)

Toxicité pour les algues Methyl Isobutyl Ketone:

Essai en statique; Desmodesmus subspicatus (algues

vertes)CE50; > 100 mg/l; (valeur de la littérature)

Biodégradabilité Methyl Isobutyl Ketone:

aérobique; boue activée, ménagère, non adaptée; 100 mg/l; Demande Biochimique en Oxygène; > 70 %; 7 d; Facilement biodégradable.; Ligne directrice 301 E de l'OCDE; (valeur de la

littérature)

Mobilité dans le sol Donnée non disponible

Résultats des évaluations PBT Cette substance n'est pas considérée comme persistante,

et vPvB

bioaccumulable et toxique (PBT). Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable



Methyl Isobutyl Ketone

Version 1.03

Date de révision 12.09.2017

(vPvB).

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

Produit En accord avec les réglementations locales et nationales.

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés. Empêcher le produit de pénétrer

dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

SECTION 14. Informations relatives au transport

ADR

Numéro ONU: 1245

Classe: 3

Groupe d'emballage: II; F1;

Nom d'expédition des MÉTHYLISOBUTYLCÉTONE

Nations unies:

RID

Numéro ONU: 1245

Classe: 3

Groupe d'emballage: II; F1



Methyl Isobutyl Ketone

Version 1.03 Date de révision 12.09.2017

Nom d'expédition des MÉTHYLISOBUTYLCÉTONE

Nations unies:

ADNR

Numéro ONU: 1245

Classe: 3

Groupe d'emballage: II; F1

Nom d'expédition des MÉTHYLISOBUTYL-CÉTONE

Nations unies:

IMDG

Numéro ONU: 1245

Classe: 3

No EMS: F-E, S-D

Groupe d'emballage:

Nom d'expédition des MÉTHYLISOBUTYLCÉTONE

Nations unies:

Polluant marin Aucun polluant marin

ICAO/IATA

Numéro ONU: 1245



Methyl Isobutyl Ketone

Version 1.03 Date de révision 12.09.2017

Classe: 3

Groupe d'emballage:

Nom d'expédition des MÉTHYLISOBUTYLCÉTONE

Nations unies:

Transport en vrac Methyl Isobutyl Ketone conformément à l'annexe II Catégorie de pollution: Z

de la convention Marpol Type de bateau: 3

SECTION 15. Informations relatives à la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

TSCA Tous les composants chimiques figurent sur la liste de: TSCA

(Voir chapitre 3)

DSL Tous les composants chimiques figurent sur la liste de: DSL

(Voir chapitre 3)

AICS Tous les composants chimiques figurent sur la liste de: AICS

(Voir chapitre 3)

NZIOC Tous les composants chimiques figurent sur la liste de: NZIOC

(Voir chapitre 3)

ENCS (JP)Tous les composants chimiques figurent sur la liste de: ENCS

(JP) (Voir chapitre 3)

ISHL (JP)

Tous les composants chimiques figurent sur la liste de: ISHL

Date d'impression 12.09.2017 100000003737 14/16



Methyl Isobutyl Ketone

Version 1.03 Date de révision 12.09.2017

(JP) (Voir chapitre 3)

KECI (KR)

Tous les composants chimiques figurent sur la liste de: KECI

(KR) (Voir chapitre 3)

PICCS (PH)

Tous les composants chimiques figurent sur la liste de: PICCS

(PH) (Voir chapitre 3)

IECSC Tous les composants chimiques figurent sur la liste de: IECSC

(Voir chapitre 3)

SECTION 16. Autres informations

Texte complet pour phrase H

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

All reasonable efforts were exercised to compile this SDS in accordance with the Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals (GHS). The SDS only provides information regarding the health, safety and environmental hazards at the date of issue, to facilitate the safe receipt, use and handling of this product in the workplace and does not replace any product information or product specifications. Since Sasol and its subsidiaries cannot anticipate or control all conditions under which this product may be handled, used and received in the workplace, it remains the obligation of each user, receiver or handler to, prior to usage, review this SDS in the context within which this product will be received, handled or used in the workplace. The user, handler or receiver must ensure that the necessary mitigating measures are in place with respect to health and safety. This does not substitute the need or requirement for any relevant risk assessments to be conducted. It further remains the responsibility of the receiver, handler or user to communicate such information to all relevant parties that may be involved in the receipt, use or handling of this product.



Methyl Isobutyl Ketone

Version 1.03

Date de révision 12.09.2017

Although all reasonable efforts were exercised in the compilation of this SDS, Sasol does not expressly warrant the accuracy of, or assume any liability for incomplete information contained herein or any advice given. When this product is sold, risk passes to the purchaser in accordance with the specific terms and conditions of sale.